

BUREAU DE SANTE.

Ventes inscrites au bureau d'alienations.

Mariages, Naissances, Décès. Inscrits dans les derniers 24 heures.

Lloyd Posey à Clément J. Geddes. 2 terrains, Fern, Forshey, Bernadotte, Olive, 6000.

MARIAGES.

Joe S. Robbins à Mattie Clay, Joe E. Craig à Mary K. Whitely, Alf. Williams à Marie A. Bernard, Edw. J. Klein à Loretta Keit, Chas. B. Bernius à Adèle G. Kraig.

NAISSANCES.

Mme M. J. Hartson, un garçon; Eug. C. Gerard, un garçon; H. J. Janssen, un garçon; Fk. G. Chauloup, un garçon; Jacob Feidman, une fille; Wm Specht, un garçon.

DECES.

Thomas J. Emier, 67 ans, 1315 S. Liberty; W. S. Cuss, 79 ans, 723 State; Ida M. Robertson, 19 ans, 122 S. Chalbone; Elizabeth Penderly, 67 ans, 1628 Ste-Marie; Catherine Keating, 85 ans, Asile des Petites Soeurs de Pauvres; Henriette Moll, 36 ans, 1127 Girod; A. M. Trush, 35 ans, 14-0 St-Charles; Vre J. H. H. King, 68 ans, 2305 Louisiana; Oella Kremer, 84 ans, Hôpital de Charité; Mme M. E. Stewart, 37 ans, No 2336 rue Iberville; Joseph Rivera, 22 ans, Hôpital de Charité; Mary H. Daste, 43 ans, 1431 Annette; J. S. Beers, 2 ans, 537 Webster; Joseph Theodore, 33 ans, 1217 Congress; Marie L. Gailiard, 60 ans, 1001 Esplanade; Joseph Kuest, 6 jours, 1713 Orlean; veuve Helen Kollwaser, 77 ans, 627 Toldano; David Wilson, 46 ans, 921 Lyon; Fred Rarchie, 44 ans, Hôpital de Charité; veuve Philip Scherrel, 40 ans, Louisiana Retreat.

FAITS DIVERS.

Le général Jastrzemski.

Il a été annoncé de Baton Rouge hier que l'état du général Jastrzemski, le candidat au poste de gouverneur qui a subi une attaque de paralysie la semaine dernière, s'améliorait graduellement, et qu'on pouvait raisonnablement compter sur son rétablissement ultérieur.

Nombreux vols de mulets.

M. Paul Felix, maire de Kenner, paroisse de Jefferson, a demandé hier à l'inspecteur Whitaker le concours de la police de la Nouvelle-Orléans pour mettre un terme aux vols fréquents de mulets dans cette région.

Assemblée Générale de la Louisiane.

Baton Rouge, 27 novembre 1907. SENAT.

A dix heures et demie du matin le lieutenant-gouverneur Sanders, président, a ouvert la séance du Sénat. Trente-quatre membres répondent à l'appel, et d'autres arrivent ensuite.

Le comité des affaires de la ville de la Nouvelle-Orléans dépose un rapport favorable sur le bill Gillbeau consolidant les bureaux de perception de taxes de la Nouvelle-Orléans.

M. Wilbert propose qu'à la fin de la séance le sénat s'ajourne à lundi prochain, mais M. Favrot proteste, et il est appuyé par MM. Lambremont, Peroy, Barrett et Beale.

Le président dit que d'importantes affaires sont en suspens et qu'il est préférable que le sénat les expédie aussi promptement que possible.

La proposition d'ajournement de M. Wilbert est repoussée par 26 voix contre 4.

Le bill O'Connor relatif à la vente de la station de quarantaine est définitivement adopté par 32 voix contre 2.

Le bill Gillbeau fixant la date à laquelle tout candidat aux fonctions de percepteur de taxes de la Nouvelle-Orléans doit soumettre ses titres au 28 décembre est adopté.

Un crédit de \$15,000 est alloué pour les frais de l'expédition sur le port de la Nouvelle-Orléans.

Sur proposition du lieutenant-gouverneur Sanders MM. Lambremont, Barrett et Barousse sont nommés membres d'un comité chargé d'annoncer à la Chambre que le sénat a approuvé le jour d'actions de grâce.

Dans un message dont il est donné lecture le gouverneur annonce qu'il a signé le bill Beale fixant la commission des défrichés et percepteurs de taxes et l'amendement Voegtle fixant le salaire du secrétaire d'état.

Le sénat n'est ensuite ajourné à jeudi à 8 heures du soir.

CHAMBRE.

Quatre-vingt-sept membres étaient présents à l'ouverture de la séance, à dix heures de la ville de Baton Rouge.

Le comité des levées dépose un rapport favorable sur la résolution Powers instituant une commission pour une enquête sur les bureaux de levées.

Après la lecture du rapport du comité des élections M. Gay a retiré son amendement à la loi sur les élections primaires.

Les amendements au bill Wingate relatif à la création d'un auditeur ambulant sont adoptés et le bill est inscrit à l'ordre du jour en troisième lecture.

La résolution Powers relative à la commission d'enquête sur les bureaux de levées est adoptée.

M. Lehman demande de reconsidérer le vote par lequel la Chambre a repoussé le bill supprimant les avocats des bureaux de levées et autres. Il en est ainsi décidé par 58 voix contre 29 et la Chambre se constitue en comité sous la présidence de M. O'Connor.

Un amendement de M. Lehman établissant que la loi ne s'applique pas à la commission d'enquête sur le port de la Nouvelle-Orléans est voté, mais au scrutin le bill n'obtient que 47 voix contre 26, soit une majorité de moins de deux tiers, et n'est ainsi pas adopté.

Le bill Ratcliffe fixant le salaire du trésorier de la ville de Baton Rouge à \$1,000 a échoué dans les mêmes conditions que le précédent. La discussion a été longue et animée; plusieurs membres ont changé leur vote, mais en fin de compte le bill n'a réuni que 56 voix contre 30.

La Chambre s'est ajournée à jeudi à cinq heures du soir.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Successions ouvertes: John H. Kranz, Annie Manguno, Wm Boyd, Mathias Bengart, Demanda d'émancipation: Louis E. Reynolds, A. H. Miller, Lily H. Kucke, John T. Gibbons vs Chas. S. Elms, réclamation de \$411.45 sur un compte courant, Wm H. Hodges vs Silvan Escalg, réclamation de \$31.45, Philip Werlein vs Ernest C. L. Herwig, réclamation de \$248.52 sur des billets, New York Life Ins. Co. vs Coiden C. Feil, réclamation de \$201.35 sur des billets, Jackson Brewing Co. vs C. A. Wagner, action en dommages de \$3,240.30, Gustave Goldstein vs Simon D. Harris, injonction, A. M. Valle vs Vincent B. Ido, séquestration de \$600, Aug. Straming vs son épouse, séparation de corps et de biens.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

Juge A. M. AUCOIN. Comparutions: Geo. Cochran, Jack Williams, actes de violence; Theo. Padin, homicide; John Kalagibe, actes de violence; Morie Holliday, larcin; Arthur Newson, port d'arme cachée. Acquittés: Frank Randazzo, homicide; Fred Kendall, actes de violence. Condamnations: Nettie Stuart, larcin, 6 mois d'incarcération; Wm McCarthy, attaque, \$20 d'amende ou 60 jours de prison; Ida Williams, actes de violence, \$25 d'amende ou 60 jours d'emprisonnement. Envoyé devant la Cour Criminelle: Harris Brooke, port d'arme cachée.

Barkley témoin.

C. M. Barkley, l'individu arrêté à la Nouvelle-Orléans pour escroqueries, qui est sous le coup d'accusations semblables à Los Angeles, Californie, a été amené hier à la seconde cour criminelle de cette cour témoigner contre Blanche Meyer, une demi-mondaine qu'il accusait de lui avoir volé \$50 le 2 novembre. Barkley a déclaré qu'il ne se rappelle de rien, et Blanche Meyer a été acquittée.

BAL.

C'est ce soir, à l'occasion de la fête d'actions de grâce, que le C. O. D. Club donne son grand bal annuel. Il y aura un public aussi nombreux que d'habitude dans la salle de la Parfaite Union.

HOSTETTER'S STOMACH BITTERS. Conserved for an... Celebrated for... Hostetter's Stomach Bitters.

Au Bureau de Santé.

Le bureau de santé d'état a siégé hier pour entendre les protestations des fabricants de "P.P." et autres boissons sucrées contre les règlements établis d'après la nouvelle loi fédérale dite de "Pure Food".

Le Dr C. H. Irion, président du bureau, ayant dit que tous les ingrédients que trouvent les fabricants dans la nouvelle loi disparaissent à l'endroit des fabricants employés simplement des sirops de fruits dans la fabrication de leurs boissons au lieu de produits chimiques.

Le Dr C. H. Irion, président du bureau, ayant dit que tous les ingrédients que trouvent les fabricants dans la nouvelle loi disparaissent à l'endroit des fabricants employés simplement des sirops de fruits dans la fabrication de leurs boissons au lieu de produits chimiques.

Un autre a dit qu'avec une combinaison d'aide, de glycère, d'éthier et de divers autres ingrédients il pouvait fabriquer un sirop de framboise que les plus experts ne pourraient distinguer du sirop fabriqué avec le fruit.

La discussion a continué et les fabricants ont admis qu'il leur était pratiquement impossible de préparer les boissons qu'ils mettent en vente avec des sirops de fruits.

Un fabricant ayant dit qu'un article des règlements interdisant l'emploi des "extraits" ne provenant pas de fruits les ruinerait tous, le Dr Irion a répliqué que le bureau de santé n'avait pas été institué pour prendre en considération les intérêts de quelques particuliers, mais pour protéger la santé publique.

M. E. A. Zatarain, de la Papouze Boot Beer and Extract Manufacturing Company, a dit qu'il fallait élever le niveau de la fabrication des boissons sucrées, qu'il en fallait éliminer tous les produits chimiques nuisibles à la santé.

Il a cité les "pops" qui pouvaient être fabriqués avec des sirops de produits naturels: orange, citron, saïsepareille, ceieri tonic, gingerale, cream soda et framboise, et le

Pot à bière volé.

Un grand et magnifique pot à bière orné de deux figures du Bathkeiler a été volé hier un nommé Endolph Reinecke, qui avait travaillé antérieurement dans l'établissement. Un employé l'a aperçu et lui a enlevé l'objet.

Le propriétaire, M. Fabacher, a fait une plainte et Reinecke a été arrêté à l'angle des rues Girod et Canal. Il aura à répondre à une accusation de larcin.

La fermeture des bureaux fédéraux.

Aujourd'hui, jour d'actions de grâce, tous les bureaux du service fédéral seront fermés. Le guichet de vente des timbres à la Poste restera ouvert de 7 heures du matin à 7 heures du soir.

INJECTION BROU. Prompt soulagement des cas les plus obstinés... Vendu par tous les pharmaciens.

La bonne aventure.

Léontine Martin, une femme de couleur, et Mme Peter Julian, alias Mme Jules Guichard, deux diseuses de bonne aventure, ont été arrêtées hier soir et écrouées au poste du cinquième precinct. La première se tenait rue Annette, 1380, et l'autre était établie rue St-Bernard, 1323. Depuis quelques temps la police surveillait les deux femmes, de nombreuses plaintes ayant été faites contre elles.

Détournement.

Un jeune homme du nom de John Reuter a été arrêté à l'angle des rues Bourgogne et Bienville hier après midi par les détectives Dantonio et Lucas. Il est accusé d'avoir détourné une somme de \$92 au préjudice de la A. J. Nelson Mfg Co. où il était employé.

JAMES BONNOT, Successeur de JOHN BONNOT, Entrepreneur de pompes funèbres. No 628 RUE STE-ANNE, SALONS FUNEBRES.

F. LAUDUMIEY & CO., LTD., Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs. 1108-1112 Rue Nd Remparts.

GEO. J. MOTHE, Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur, 518-520 AVENUE N. REMPARTS.

JOSEPH RAY, Successeur de LABAT & RAY, Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur, No 1306 AVENUE NORD REMPARTS.

ACQUITTE.

James Montgomery, qui tient un débit de liqueurs dans l'avenue Louisiana, a comparu hier à la seconde cour criminelle de cette cour sous l'accusation d'avoir tué un noir du nom de John Ellis.

MAUVAIS T.MPS.

Si les pronostics du bureau météorologique se réalisent le jour d'actions de grâce sera marqué par des averses.

Institution Chenet, 3507 RUE MAGASINS. Les cours commencent à 3 P.M. CHARS URBAINS DIRECTEMENT A LA GRANDE TRIBUNE. ENTREE \$1.50, DAMES \$1, LOGES 50c.

WINTER GARDEN RUE BARONNE, PRES FOYDRAS. Va inaugurer une Saison de Comédie Musicale de Premier Ordre. MAGNIFIQUES DECORS, CHOEUR DE JEUNES FILLES, COSTUMES SUPERBES.

TULANE CE SOIR A 8:15. Matinée: Mervin et Bonetti à 2. Matinée Spéciale Jour d'Actions de Grâce.

Le Coliseum Skating Rink. Soirée de 7:30 à 10:30. Entrée 10c. PATINAGE.

AMUREMENTS.

Henry Miller, propriétaire de la maison de la rue de la Nouvelle-Orléans, a été arrêté hier à l'angle des rues Girod et Canal.

CRESCENT CE SOIR. Matinée: Mervin, Jend et Bonetti à 2. Matinée Spéciale Jour d'Actions de Grâce.

Le Restaurant du Nouvel Hôtel St-Charles. A l'étage des Barreaux - Barre rue Guerry. Cuisines et Services de Premier Ordre.

Le Coliseum Skating Rink. Soirée de 7:30 à 10:30. Entrée 10c. PATINAGE.

Le Coliseum Skating Rink. Soirée de 7:30 à 10:30. Entrée 10c. PATINAGE.

Enregistrez vos Propriétés. VENDRE OU A LOUER. Département de Propriétés Foncières DE LA Central Trust and Savings Bank, 121 RUE DU CAMP.

Fort bien dit... Donc, vos fonds sont placés chez plusieurs patrons de barques de pêche de la côte... Il me comptent comme intéressé de l'argent prêt, une part du produit de leurs pêches... Cette année, l'hiver a été rude... Le poisson n'a presque pas donné... Ces braves gens sont dans la gêne... Une mauvaise année est, pour eux, une ruine... Leurs pertes d'une seule saison se répètent sur plusieurs années, durant lesquelles ils se débattent presque dans la misère... Même quand l'année est bonne, ils gagnent si peu, tout en courant, parfois, de très grandes risques... Leur matériel, insuffisamment entretenu, parce que les ressources leur manquent, se détériore... Et par suite, la valeur du gage de leur dette diminue... Plus d'un se décourage... s'exaspère... et s'entonne. Tel, par exemple, François Louvain... Oh! celui-là... Je sais... Il a fait la fête et galandé une bonne situation... Les autres, plus intéressants, ne sont guère moins pauvres... Bref, votre capital me paraît trop exposé, commandant... Et je vous conseille de le faire rentrer... On n'y parvient pas sans peine... Réservez-vous, pourtant... On ne perdrait rien, j'en réponds... Il faudra se chamailier, tempêter,

doit compter que sur sa soie... Je serais aise de pouvoir lui donner, en surcroît, deux ou trois mille francs par an... Je me suis mis en tête de les gagner... Comment?... D'autre part, la vie oisive que je mène ici depuis que j'ai dû prendre mon retraite, me pèse... Je suis relativement jeune, encore... Manchot, soit... Mais robuste... Habitué à une vie active, je me rongerai... Je veux travailler... Voici donc ce que j'ai décidé... Voyons?... Depuis six mois, j'ai interrogé les pêcheurs du pays, j'ai vécu parmi eux, j'ai examiné leur matériel: barques et engins... Et je me suis rendu compte, assez aisément, que leurs pêches sont infructueuses parce que leurs barques sont mal construites, mal entretenues, mal conduites... parce que leurs engins sont en mauvais état, mal manoeuvrés, d'appâts défectueux... C'est vrai... C'est reconnu... Les uns sont rostiniers, les autres pareseux; ce sont tous ignorants, et leur pratique, qui devrait les servir, les gêne, bien plutôt, parce que, lorsqu'elle est mal employée... et c'est le plus souvent... ils s'y obtusent... Pratique tous ces gens-là, bien menée, par une tête, bien faite, dès la première année, une bonne récolte, pour peu que l'atmo-

ment... C'est sûr... Ce qui est vrai pour les pêcheurs est vrai pour les cultivateurs... Tel a un hectare de terre infertile parce que mal labourée, mal engraisée, irriguée, emmenagée... Il s'en dégoûte... Sa terre tourne à la friche... Il y a d'innombrables pièces de terres non cultivées en ce pays, appauvri par l'ignorance, la routine, et qui sera riche quand on aura canalisé ses forêts, quand on verra et saura les conduire... La vieille Amérique sera une contrée superbe quand on fera rendre à la lande inculte, à la mer, tout ce qu'elles peuvent et doivent donner... Eh bien! Je compte me mettre à l'œuvre pour l'exemple... tant à mon profit, s'en de créer une occupation intéressante, que pour semer du bonheur autour de moi, au moins sur ce coin de la côte... Généreuse idée... J'ai résolu, d'une part de louer... et je louerai à bon compte, certes... des terres idoine, de les défricher, de les cultiver... Ces terres, que leurs propriétaires, ignorants, ou faibles, ou obtusés... parfois les trois... laissent en jachères depuis longtemps, me donneront, dès la première année, une bonne récolte, pour peu que l'atmo-

phère leur soit élémentaire... D'autre part, je veux équiper une douzaine de barques de pêche... Elles seront construites sur des plans que j'ai préparés... Je surveillerai de près leur construction... Elles seront munies de tous les appareils nouveaux et en même temps légers et solides... Tous les engins dont on se servira seront perfectionnés, entretenus... Je choisirai les hommes qui monteront mes barques parmi les plus jeunes, les plus robustes, les plus résistants, les plus expérimentés pêcheurs du pays... de préférence, surtout, ceux qui ont navigué comme matelots sur des navires de guerre... J'indiquerai les lieux de pêche... Je présiderai à la jettée d'un appât de bonne qualité... Peut-être me désirerai-je ne plus utiliser la "rogne", qui coûte cher et nous arrive de trop loin... J'organiserai un service de factage pour l'expédition des poissons d'abord jusqu'à Vaneau et à Lorient, puis tard jusqu'à Nantes et à la côte; depuis St-Nazaire, pendant la saison des bords de mer; enfin, plus tard encore, jusqu'à Paris... Très bien! Vous approuvez? Mieux... j'applaudis... Seulement, pour cela... il faut de l'argent... Certes... C'est à cette besogne, que vous estimerez bonne, que j'em-

plioirez mes fonds, quand vous le saurez remis entre mes mains. Le capital dont vous disposez vous suffira-t-il? Il ne suffirait pas... Mais j'ai étudié l'affaire longuement avec mon beau-frère, Honoré, qui me fut de conseil utile au cours de mes travaux préliminaires... Le docteur joindra un million son capital... une cinquantaine de mille francs. Je dispose, donc, tout d'abord, de plus de cent mille francs... Avec cent mille francs on fait quelque chose... Ai-je besoin de vous dire que je mettrai par surcroît des fonds dans l'affaire, à laquelle je crois, et si vous en avez besoin? -Merci... Je me souviendrai, et cela était nécessaire, de votre offre amicale et obligeante. A continuer.

VOULEZ-VOUS UN PIANO DE PREMIERE CLASSE. Outot accordeur-instrument de Musique. Les meilleurs sont: Steinway, Mason, Chick, Knabe, F. & O. Schlegel, Reisinger, Grotrian, Schenker, Bechstein, Grolmann, J. & C. Grunewald. Joueur de Piano Apollo, 88 Notes. (Jouer sur tout le Piano, et avec tous les conditions les plus élevées.) GRUNEWALD, 735 RUE CANAL.